

À COMPLÉTER ET À FAIRE CIRCULER EN INTERNE

Calendrier et dossier de candidature aux labels de territoire

Treize labels et marques, une rubrique chacun. L'organisme à contacter, les pièces à réunir, l'échéance et la durée de validité, relevés aux sources officielles le 25 septembre 2026, puis quatre lignes pour votre propre calendrier.

Pour qui : offices de tourisme, communes, intercommunalités, départements, gestionnaires de sites

Par Lucas Tesnier, co-fondateur de La Trace · septembre 2026

Comment remplir ce modèle

Chaque rubrique suit le même ordre. L'encadré dit ce que l'organisme demande, tel qu'il le publie ; « non publié » signifie que l'information n'est pas en ligne et se demande à l'organisme. Cochez les pièces déjà réunies, puis remplissez les quatre lignes, une par sujet, dans l'ordre indiqué sous l'encadré.

1

Choisir

Le label qui correspond à votre échelon, commune, territoire ou établissement.

2

Préparer

Contacteur l'organisme, réunir les pièces, faire délibérer.

3

Déposer

Avant l'échéance ou la session, en gardant la preuve du dépôt.

4

Renouveler

Noter dès l'obtention la date du prochain contrôle.

À rassembler avant de commencer

- | | |
|---|--|
| ☐ La liste des labels déjà détenus par la collectivité et par les établissements du territoire | ☐ Le calendrier des conseils municipaux ou communautaires, pour les délibérations |
| ☐ Les données de l'offre, itinéraires balisés, hébergements classés, commerces, horaires | ☐ Le nom de la personne qui portera chaque dossier |

1 Espace VTT et Site VTT-FFC

Qui candidate : une collectivité (commune, intercommunalité) ou un club, par convention avec la collectivité, le club local, les comités FFC et la Fédération.

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : Fédération française de cyclisme, service Sites et Espaces labellisés, avec son coordonnateur régional (sitesvtt.ffc.fr). **Pièces** : ☐ fiche d'intention ☐ cahier des charges et convention signés, envoyés après la fiche d'intention ☐ fiche de candidature ☐ délibération de financement ☐ circuits sur carte IGN, validés par le club local ☐ fichiers GPX des circuits. Seuils : 100 km balisés, 4 niveaux. **Échéance** : fiche de candidature avant la fin de l'année ; durée d'instruction non publiée. **Validité** : label annuel, visite et évaluation chaque année par le coordonnateur régional ; cotisation de 950 EUR par an depuis 2025.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

2 Station de trail

Aucun label public : Station de Trail® est une marque privée (réseau On Piste, groupe Rossignol) ; Uni'Vert Trail est le label de la Fédération française d'athlétisme.

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : pour Station de Trail®, le réseau On Piste (solutions.onpiste.com) ; pour Uni'Vert Trail, la FFA, service développement running, avec un club ou un comité d'athlétisme. **Pièces** : Uni'Vert Trail : ☐ au moins 3 circuits de niveaux différents, 40 km balisés ☐ zone d'accueil et de départ, panneau d'information, zone d'échauffement ☐ convention FFA, club ou comité, collectivités. Station de Trail® : ☐ une dizaine de parcours et environ 4 ateliers ☐ espace d'accueil ; liste des pièces à confirmer auprès de l'organisme. **Échéance** : non publiée, à confirmer auprès de l'organisme. **Validité** : non publiée pour les deux, à confirmer auprès de l'organisme ; coût non publié.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

3 Vignobles & Découvertes

Qui candidate : une destination portée par un ensemble (collectivité, intercommunalité, organisme local de tourisme), avec un office de tourisme classé.

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : Atout France, après recommandation du Conseil supérieur de l'œnotourisme. **Pièces** : ☐ dossier-type de candidature d'Atout France ☐ référent touristique (ADT, CDT ou CRT) et référent viticole désignés ☐ convention partenariale signée par tous les prestataires ☐ prestataires conformes au cahier des charges de leur catégorie. **Échéance** : candidature initiale au 31 décembre 2026, renouvellement au 10 octobre 2026 ; le Conseil se réunit au moins deux fois par an. **Validité** : 3 ans, renouvellement sur dossier avec audition de 30 minutes au plus ; aucune redevance.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

4 Ville ou Pays d'art et d'histoire

Qui candidate : une commune (Ville d'art et d'histoire), un groupement de communes ou un EPCI (Pays d'art et d'histoire), sur délibération.

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : la DRAC (ministère de la Culture), avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, décision du préfet de région. **Pièces** : ☐ dossier de 100 pages illustrées au plus ☐ délibération ☐ programme pluriannuel d'action ☐ note d'intention sur le centre d'interprétation (CIAP) ☐ chef de projet VPAH à plein temps, catégorie A, recruté dans les 6 mois après signature. **Échéance** : contacter la DRAC environ 3 ans avant la commission, pré-inscription 6 mois avant, dossier 3 mois avant, audition d'une heure. **Validité** : convention de 10 ans, rappel 3 ans avant le terme ; renouvellement examiné comme une candidature ; bilan annuel.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

5 Villes et Villages Fleuris

Qui candidate : toute commune, inscription gratuite ; une commune nouvelle candidate pour tout son territoire.

5 Villes et Villages Fleuris (suite)

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : le conseil départemental ou l'organisme agréé pour l'entrée, la région pour les 1^{re} à 3^e Fleurs, le Conseil national des villes et villages fleuris pour la 4^e. **Pièces** : ☐ inscription avant le 31 mars ☐ pour la 4^e Fleur, dossier au Conseil national avant le 15 avril de l'année de visite ; contenu du dossier non publié au niveau national, à demander au département. **Échéance** : visites des jurys d'avril à septembre, palmarès régional avant novembre ; jury national de fin avril à fin juillet. **Validité** : contrôle tous les 3 ans ; cotisation annuelle avant le 30 juin, de 50 à 1 500 EUR selon la population.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

6 Tourisme & Handicap

Qui candidate : un établissement, office de tourisme compris, pour au moins deux familles de handicap sur quatre. À l'échelle d'un territoire, le label Destination pour tous exige l'office labellisé Tourisme & Handicap.

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : Atout France, évaluation par le relais local ou un organisme évaluateur habilité. **Pièces** : ☐ autoévaluation en ligne ☐ dépôt sur labels.atout-france.fr ☐ tous les critères obligatoires des familles demandées et 75 % des critères de confort ☐ pour un office : recensement de l'offre adaptée, fiche Acceslibre. **Échéance** : pas de session ; délai d'instruction non publié. **Validité** : 5 ans, nouvelle évaluation dans les six mois avant l'échéance ; tarif fixé par le relais local. Destination pour tous : 5 ans, renouvellement demandé dans les 12 mois avant l'échéance.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

7 Destination d'excellence

Qui candidate : l'établissement, jamais la destination, dans l'une des 12 filières dont l'office de tourisme. Le label remplace Qualité Tourisme.

7 Destination d'excellence (suite)

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : Atout France ; audit par un organisme évaluateur habilité, partenaire (réseau, CDT, CRT, CCI) facultatif depuis le 1er janvier 2026. **Pièces** : ☐ grille du référentiel de la filière ☐ justificatifs dans le mois suivant la visite mystère ☐ 85 % sur le pilier Qualité ☐ 60 % sur le pilier Écoresponsable en première demande. **Échéance** : décision 3 à 5 mois après la visite ; passerelle depuis Qualité Tourisme ouverte jusqu'au 31 décembre 2026. **Validité** : 5 ans, nouvelle évaluation engagée avant la date anniversaire, 80 % sur l'Écoresponsable ; coût d'audit non publié.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

8 Territoire Vélo

Qui candidate : une collectivité, de la commune à la métropole ; des départements et un parc naturel régional le portent aussi. Label de la FFVélo, pas de la FFC.

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : Fédération française de cyclotourisme, FFVélo (ffvelo.fr/devenir-territoire-velo), qui envoie le cahier des charges en vigueur sur demande. **Pièces** : ☐ demande motivée ☐ fiche de renseignements ☐ fiches circuits ☐ plans ☐ photos des aménagements ; 14 critères obligatoires et au moins 5 facultatifs sur 21. **Échéance** : pas de session, candidature au fil de l'eau ; première expertise sous 30 jours, puis visite technique. **Validité** : 3 ans, renouvelable après nouvelle évaluation ; cotisation annuelle, barème complet non publié.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

9 Petites Cités de Caractère

Qui candidate : la commune ou une commune déléguée, de moins de 6 000 habitants, protégée au titre des monuments historiques ou en site patrimonial remarquable.

9 Petites Cités de Caractère (suite)

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : l'association régionale Petites Cités de Caractère, ou l'association nationale (Le Mans) s'il n'y a pas de réseau dans la région. **Pièces** : ☐ délibération du conseil municipal, seule pièce requise ☐ dossier rédigé selon le guide méthodologique de novembre 2025 ☐ programme pluriannuel de restauration et de réhabilitation. **Échéance** : durée non publiée ; dossier, étude, visite de la commission d'homologation, décision du conseil d'administration national, contrat de licence. **Validité** : contrôle tous les 5 ans pour une commune homologuée, tous les 3 ans pour une commune homologable ; part nationale de la cotisation 2026 : 0,24 EUR par habitant plus 200 EUR.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

10 Grand Site de France

Qui candidate : le gestionnaire d'un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation (collectivité, établissement public, syndicat mixte).

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : le ministère de la Transition écologique, par la préfecture et la DREAL ; avis du Réseau des Grands Sites de France. **Pièces** : ☐ déclaration d'engagement signée de l' élu ☐ présentation du site et état des lieux ☐ éléments clés du projet ☐ moyens techniques, financiers et gouvernance ☐ modalités d'évaluation et indicateurs socles. **Échéance** : décision dans les six mois après le dépôt ; souvent précédé d'une Opération Grand Site, non obligatoire. **Validité** : 8 ans, rapport à mi-parcours, renouvellement dans les mêmes conditions ; pas de frais de candidature, cotisation au Réseau non publiée.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

11 Station Verte

Qui candidate : une commune de moins de 10 000 habitants, ou l'EPCI qui porte la candidature, avec au moins deux types d'hébergements classés ou labellisés.

11 Station Verte (suite)

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : Fédération française des Stations Vertes, Dijon (contact@stationverte.com), par sa chargée de mission. **Pièces** : ☐ charte d'engagement signée ☐ délibération ☐ documentation numérique de l'offre (plan, hébergements, commerces, sentiers, itinéraires cyclables) ☐ actions de préservation de la biodiversité ☐ référentiel rempli sur AnCodea avec justificatifs. **Échéance** : non publiée ; pré-étude, visite de contrôle, avis de la commission nationale. **Validité** : pas de durée fixe publiée ; auto-évaluation tous les 3 ans, contrôle tous les 6 ans ; 300 EUR de frais de dossier, cotisation 2026 de 960 à 3 200 EUR.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

12 Village étape

Qui candidate : une commune de moins de 5 000 habitants, à moins de 5 km ou 5 minutes d'un itinéraire du schéma directeur.

CE QU'ON ATTEND ICI

Organisme : Fédération française des Villages étapes (Limoges), avec le gestionnaire routier et le ministère chargé des transports. **Pièces** : ☐ rapport de présentation et programme d'actions à 5 ans ☐ engagement signé des commerçants ☐ courrier du maire et délibération ☐ comptes rendus et bilan de l'enquête commerçants ☐ lettre de soutien de l'intercommunalité ☐ horaires d'ouverture des commerces ☐ fiche de nomination des référents. **Échéance** : pré-diagnostic en année N-2, dépôt en septembre de N-1, visite et convention de janvier à juin de N. **Validité** : 5 ans sans tacite reconduction, demande au moins 4 mois avant l'échéance ; cotisation non publiée.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

13 Accueil Vélo

Qui candidate : un établissement (hébergement, office de tourisme, loueur, réparateur, site de visite, loisir, restaurant) proche d'un itinéraire cyclable balisé.

13 **Accueil Vélo (suite)****CE QU'ON ATTEND ICI**

Organisme : France Vélo Tourisme, par le référent Accueil Vélo du territoire. **Pièces** : ☐ hébergement classé ou labellisé ☐ trajet d'accès sans point noir ☐ les 7 critères socles, dont accueil, stationnement vélo fermé et couvert, bagages, recharges, kit de réparation ☐ critères de la catégorie ; liste des pièces non publiée. **Échéance** : non publiée. **Validité** : 3 ans pour 200 EUR, plus 50 EUR de frais de gestion chez certains référents ; modalités de renouvellement non publiées.

Interlocuteur · Dépôt visé · Pièces réunies · Prochaine échéance, une ligne chacun.

La relecture qui évite les allers-retours

Contrôle final

- ☐ Chaque label retenu a un interlocuteur nommé chez l'organisme
- ☐ Chaque date de dépôt est placée avant l'échéance publiée, avec une marge
- ☐ La date de renouvellement ou de contrôle de chaque label obtenu est notée
- ☐ Chaque délibération nécessaire est inscrite à l'ordre du jour d'un conseil
- ☐ Chaque « non publié » a été demandé par écrit à l'organisme

Décider

Commencez par le label dont l'échéance est la plus proche et dont les pièces existent déjà. Un label obtenu se perd faute de renouvellement demandé à temps, pas faute de qualité.

QUI ÉCRIT

La Trace publie les itinéraires, sites et hébergements des territoires sur une carte intégrée à leur site.